

- connaître les missions de l'ACPR et ses domaines d'investigation
- appréhender les différentes phases d'un contrôle
- comprendre l'importance d'un contrôle de l'ACPR pour l'agence

➤ **Objectifs**

**Public visé :** tout collaborateur disposant d'une expérience professionnelle en agence d'au moins 6 mois, tout agence général d'assurance

**Connaître le déroulement d'une procédure de contrôle et les pouvoirs de l'ACPR**

**Conditions d'accès :** L'inscription est validée après signature du devis et/ou convention

Prérequis : Aucun

▶ **CONTENU**

▶ **PRÉ-INSCRIPTION** par COURRIEL ou sur Site Internet

Durée

**7  
heures**

Incluant

- Evaluation des connaissances en début et fin de parcours
- Obtention de la validation si résultats > 75 % de bonnes réponse

Effectif

De 3 à 7 participant

Encadrement

Formateurs Experts

**1. Préambule**

Qu'est-ce que l'ACPR ?  
Ses missions  
Son organisation  
Quelques chiffres sur le contrôle des intermédiaires

**2. Les principaux points contrôlés**

Immatriculation à l'ORIAS  
Respect des conditions d'honorabilité et de capacité professionnelle  
Conditions de commercialisation des contrats d'assurance  
Focus sur le courtage accessoire et ses obligations  
Précautions à prendre dans le cadre de la DDA

**3. Les modalités du contrôle**

Distinction contrôle sur pièces / contrôle sur place  
Pouvoirs d'investigation et de perquisition de l'ACPR  
Phases d'un contrôle

**4. Anticipation et bonnes pratiques**

Organisation de l'agence  
Conservation des documents pouvant être demandés en cas de contrôle

▶ **LIEU(X) DE FORMATION**

- Formation intra-entreprise **Tarif : Merci de nous consulter afin de répondre au mieux à votre demande**
- Formation inter-entreprise

**MOYENS ET SUPPORTS  
PÉDAGOGIQUES**

**DÉROULEMENT ET MÉTHODES**

**SUIVI ET ÉVALUATION**

**CERTIFICATION ET EMPLOI**

- Référent Expert dans le secteur
- Formateurs assurance certifiés
- Mise à disposition de PC connectés, Vidéoprojecteur
- Mise en pratique

Notre organisme de formation s'engage à mettre en œuvre un accompagnement personnalisé et les moyens nécessaires à la réussite de la certification visée.  
  
Un Référent Expert dans le secteur garantit la cohérence et le suivi de la progression de chaque participant.

Le suivi et l'évaluation de la progression et des acquis est réalisé par :

- le Référent Expert pour la formation en centre

Pour la réussite de la Certification, l'équipe pédagogique propose un accompagnement renforcé pour la préparation à la certification.  
**Attestation de fin de formation délivrée**

**Accessibilité aux personnes en situation d'handicap :** Toutes nos formations sont adaptées aux personnes en situation d'handicap, la faisabilité du projet de formation est vérifiée lors de l'entretien.

**Contact :** [contactsecurite@orange.fr](mailto:contactsecurite@orange.fr) - Tél : 09.83.63.31.34